

VORORT

des Schweizerischen Handels-
und Industrie-Vereinsde l'Union suisse du commerce
et de l'industriedell'Unione svizzera di commercio
e d'industria8001 Zürich, Börsenstrasse 26
Postfach 235, 8022 Zürich
Tel. 01 232707
Telegramm-Adresse: Vorort
Postcheck 80-6151Direction politique du
Département politique fédéral
B e r n e

E.V.D. HANDELSABTEILUNG	
No. 119 821. 11114	
GATT	
EE	
R - 2 NOV. 1977	
Kopie an	

Division du commerce du
Département fédéral
de l'économie publique
B e r n eZürich, le 1er novembre 1977
Ve/bxALGERIE

Messieurs,

Nous revenons sur l'affaire des séquestres et commandements de payer notifiés au Président de la République algérienne, M. Boumedienne, par publication dans la Feuille d'avis du Canton de Genève le 18 juillet 1977. La maladresse regrettable dont l'Office des poursuites de Genève a fait montre en l'espèce a eu pour effet d'accroître en Algérie les préventions et les ressentiments à l'égard de notre pays. Il fallait craindre que, du même coup, elle ne porte préjudice aux relations commerciales entre les deux pays. Compte tenu des liens commerciaux noués depuis de longues années entre l'économie genevoise et l'Algérie, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève a procédé à ce sujet à une enquête auprès de ses membres. Vous en trouverez les résultats dans la lettre annexée du 4 octobre 1977. Dans un cas au moins, il semble bien que l'interruption d'importantes négociations avec une entreprise genevoise du secteur des machines soit imputable à l'incident en cause.

Aucun effort ne doit être ménagé pour rétablir autant que faire se peut un climat de confiance entre la Suisse et l'Algérie. Nous savons gré à vos deux départements de tout ce qu'ils entreprendront pour redresser une situation fortement compromise.

Wie hängt
Folge in
weitere
Anw.?

Wirklich nicht abgeklärt.

Dodis



- 2 -

Il va de soi que, si vous le souhaitez, nous nous tenons à votre disposition pour nous entretenir avec vous de cette affaire et de ses suites.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

"VORORT" DE L'UNION SUISSE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Le délégué :

Le secrétaire :

M. V. K. Berger

Yernat

Annexe ment.